

1 TOIT, 2 GÉNÉRATIONS :

UNE IDÉE SIMPLE POUR RAPPROCHER LES GÉNÉRATIONS !

Il s'agit de mettre en relation des jeunes de 16 à 30 ans (étudiants, apprentis, en formation) en recherche d'un logement avec des séniors locataires ou propriétaires de plus de 60 ans disposant d'une chambre libre à leur domicile.

En échange d'un toit, les jeunes rendent de petites aides quotidiennes ou apportent simplement une présence bienveillante et participent aux charges (eau, électricité).

La formule choisie peut être solidaire et comprendre quelques tâches comme fermer les volets, descendre les poubelles, aider à l'apprentissage de l'informatique...

La formule conviviale est quant à elle uniquement basée sur le partage de moments d'échanges.

Cette forme d'habitat permet de donner un "coup de pouce" aux jeunes en recherche d'un hébergement dans le cadre de leurs études, d'une alternance ou d'un stage.

C'est également l'occasion, pour certains séniors, de bénéficier d'une présence sécurisante.

Le jeune et le sénior peuvent se porter un soutien mutuel, mais aussi un soutien pour les familles des hébergeurs en assurant une veille passive.

À noter que les services rendus par le jeune ne se substituent en rien aux services de soutien à domicile existant ou qui seraient nécessaires.

Les binômes sont constitués en fonction des attentes et des besoins de chacun.

Une convention d'hébergement définit les conditions précises de cohabitation favorisant ainsi une solidarité intergénérationnelle voulue.

Un suivi tout au long de l'année est ensuite assuré par des professionnels des CCAS et du réseau Info Jeunes.

Besoin de compagnie ou d'un logement ?

Séniors & Jeunes, cohabitez !



RÉSEAU D'ACCUEIL DE JEUNES

CHEZ DES SÉNIORS DANS LE MORBIHAN



VOUS HÉSITEZ ENCORE À VOUS ENGAGER ? ILS ONT FRANCHI LE PAS ET ILS TÉMOIGNENT...

LUCIE ET MME Q.



J'étais seule, donc avoir une jeune chez moi ça me fait une compagnie bien sympathique. Ça permet quand même d'être utile à l'étudiant aussi, j'ai des petits enfants étudiants, je sais que ce n'est pas simple de trouver un logement.

Moi, je trouve cela plaisant parce que chacune raconte ce qu'elle a vécu dans la journée ou bien, on commente l'actualité, les choses de la vie quoi.



Du côté de l'étudiante, c'est un loyer pas cher, une petite vie de famille. Pour moi c'est une compagnie, un peu de vie dans la maison où je vis seule. On a l'occasion d'échanger, on partage des repas, on fait du jardinage, il nous arrive aussi d'aller au cinéma ensemble. On parle de nos vécus et de nos lectures. Les étudiantes me racontent leur vie à l'université, moi ça me maintient au courant.



J'ai eu des difficultés à trouver un logement jusqu'à ce que je découvre 1 Toit, 2 Générations. Je trouve cela agréable de raconter notre journée et de faire certaines activités ensemble.



J'habite seule à Vannes, âgée et loin de ma famille, c'est pour moi une très grande chance que Mohamed passe avec moi de bons moments en fin de journée.

Le dispositif est cadré par l'association, cela est également très rassurant.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

▶ Est ce que la cohabitation intergénérationnelle est adaptée à mon style de vie ?

Cela ne peut pas convenir à tout le monde. Le choix doit être avant tout motivé par la volonté de rencontres, d'échanges et de convivialité.

▶ À quel moment peut-on s'inscrire ?

Tout au long de l'année mais il y a plus de demandes de jeunes l'été, avant la rentrée de septembre.

SÉNIORS

▶ Quels sont les différents profils des jeunes qui s'inscrivent ?

Des jeunes âgés de 16 à 30 ans, étudiants (français ou étrangers), en formation, stagiaires ou apprentis. Des jeunes sérieux et indépendants qui souhaitent vivre une nouvelle expérience.

▶ Pourquoi accueillir un jeune chez soi ?

Pour lui rendre service et lui offrir de bonnes conditions d'études. C'est aussi, pour vous, une présence rassurante, sécurisante et des moments d'échanges et de partages (s'initier à l'informatique, aller se balader, partager des repas ensemble...) selon la formule choisie.

▶ Je suis en couple, pouvons nous nous inscrire ?

Oui, un couple peut accueillir un jeune.

▶ Je veux accueillir un jeune, est ce que je dois prendre en charge ses repas ?

Les frais de repas sont à la charge du jeune. Il est autonome et gère ses repas.

JEUNES

▶ Quels sont les différents profils de séniors qui s'inscrivent ?

Ils ont plus de 60 ans. Ils sont autonomes, à la retraite et vivant le plus souvent seuls dans une maison ou un appartement. Certains s'inscrivent dans le but d'aider les jeunes à se loger, d'autres vont rechercher davantage de présence. Ils sont en général dans une dynamique d'échange et de convivialité.

▶ Doit-on connaître le public "personnes âgées" pour cohabiter ?

Non, car vous n'aurez pas à vous "occuper" de la personne, il y a des professionnels pour cela. Vous aurez juste à être présent au domicile, à établir simplement des relations harmonieuses, amicales et à prévenir en cas de problème.

▶ Combien de temps dois-je consacrer à la personne qui m'accueille ?

L'organisation de la vie quotidienne est définie avec chaque séniors à travers la convention d'hébergement qui contractualise la cohabitation.

▶ Dois-je payer un loyer ?

Il n'y a pas de loyer mais une participation aux charges selon la formule choisie.